

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

25

L'An **DEUX MIL VINGT QUATRE**, le **DIX AVRIL** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le vingt neuf mars, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

Étaient présents : Mme Marielle JUILIEN, Maire

MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Jean-Baptiste DELEBECQUE, Richard FROSSARD et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints

MME Jacqueline CORRE, Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM., David HERRERO, Davy COATEVAL, Yoann COURSEL, Aurélien CASTILLE, Mathieu ROCHETTE et Philippe CHAPPET.

Étaient excusés :

Mme Isabelle DAGAND a donné procuration à M. Nicolas BALMONT.

Mme Nadine JACQ a donné procuration à M. Laurence GODENIR

Mme Delphine FALQUET a donné procuration à Mme Anne-Gabrielle MATHIEU.

Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JUILIEN.

Mme Cécile CHAMPION a donné procuration à M. Bernard CHATELAIN-CADET.

M. Stéphane GAILLARD a donné procuration à Mme Sylvie CATTANEO

M. Hugo CHAVANNE, absent.

M. Pierre DEMAISON, absent et excusé

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

LE MAIRE EXPOSE

Les demandes de subventions adressées par les associations ont été examinées en commission vie associative du 21 mars 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 13 mars 2024,

VU le budget primitif 2024 approuvé par délibération n°2024-024 du 10 avril 2024

Considérant l'avis favorable de la commission vie associative et de la commission des finances,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité – 25 voix pour

D'ATTRIBUER les subventions suivantes pour la mise en place d'activité au sein de l'école publique de Doussard au titre de l'exercice 2024 :

Association ASSOC.USEP BOUT DU LAC	Pratique sportive à l'école	1 000.00 €
ASSOC.COOPERATIVE DE L'ECOLE	Projet pédagogique des classes primaires	12 850,00 €
ASSOC.COOPERATIVE DE L'ECOLE	Projet pédagogique des classes maternelles	6 000,00 €
CSE STAUBLI	Spectacle de Noël Elèves de Doussard 2023	800 €

En séance les Jour, Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,
Christine CLAUDE



Le Maire,
Marielle JUILIEN



Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le

N° 2024-028

**Attribution des
subventions pour les
activités scolaires**